BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Rapport financier trimestriel

31 mars 2012

Non audité

Table des matières

Contexte du rapport financier trimestriel 3
Plan à moyen terme 2010-2012 3
Analyse des résultats financiers 4
Points saillants de l'état de la situation financière (non audité) 4
Points saillants de l'état du résultat global (non audité) 6
Les perspectives financières par rapport au Plan à moyen terme 9
Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel 10
Fonctionnement et programmes 10
Conseil d'administration et personnel 10
Analyse des risques 10

Contexte du rapport financier trimestriel

La Banque du Canada (la Banque) élabore et applique les politiques relevant de son mandat, notamment en ce qui concerne ses quatre grandes fonctions, à savoir la Politique monétaire, le Système financier, la Monnaie et la Gestion financière. Une analyse des états financiers de la Banque ne peut rendre compte de l'intégralité de ses activités et de ses opérations, étant donné que celles-ci n'ont pas pour objet de générer des revenus ou des profits. La Banque veille certes à ce que ses états financiers fournissent des renseignements complets sur son travail, mais cette information ne saurait permettre à elle seule de comprendre la totalité de ce qu'accomplit la Banque.

Le rapport annuel de la Banque pour l'année 2011 comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Le rapport de gestion renferme une analyse détaillée des opérations de la Banque et de leurs incidences sur ses résultats financiers, sa capacité de produire des résultats et ses principaux secteurs de risque. Les renseignements contenus dans le rapport annuel et le rapport de gestion s'appliquent au premier trimestre, à moins d'indication contraire dans le présent rapport.

Ce rapport financier trimestriel doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de la Banque du Canada et les notes y afférentes pour la période close le 31 mars 2012.

Ce rapport a été rédigé conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les directives données dans la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor. Sa rédaction incombe à la direction. Il a été approuvé par le Comité de la vérification et des finances du Conseil d'administration.

Plan à moyen terme 2010-2012

Le Plan à moyen terme (triennal) est le principal document de planification dans lequel la Banque établit ses priorités stratégiques. Le plan actuel prévoit les priorités suivantes : mener des travaux de pointe en matière de recherche et d'analyse des politiques; renforcer la résilience des systèmes et l'infrastructure; attirer, retenir et motiver les employés; dévoiler et émettre une nouvelle série de billets de banque.

Comme il est indiqué dans le rapport de gestion, pour suivre l'évolution de ses charges, la Banque se penche, d'une part, sur les charges opérationnelles totales publiées dans les états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (les IFRS) et, d'autre part, sur les charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme[1]. Celles-ci constituent un sous-ensemble du total des charges opérationnelles publiées dans les états financiers.

---

[1] Les charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme ne sont pas considérées comme une mesure uniformisée, conforme aux IFRS. Décrites dans le rapport de gestion, elles ne prennent pas en compte les coûts qui affichent une forte volatilité ou qui ne peuvent être prévus avec précision.

La Banque prévoit ses charges opérationnelles en tenant compte du Plan à moyen terme. Conformément à l'engagement qu'elle a pris à la fin de 2010, lors de la mise à jour du plan financier du Plan à moyen terme donnant suite à la directive du gouvernement fédéral, la Banque compte maintenir à 342 millions de dollars ses charges opérationnelles relevant du Plan à moyen terme pour 2012.

Analyse des résultats financiers

Points saillants de l'état de la situation financière (non audité)

(En millions de dollars canadiens)	31 mars 2012	31 décembre 2011	Variation ($)	Variation (%)
Actif				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	6,6	11,7	(5,1)	(43,6)
Prêts et créances	2 285,7	1 530,8	754,9	49,3
Placements	65 780,6	62 424,2	3 356,4	5,4
Immobilisations corporelles	179,9	176,6	3,3	1,9
Immobilisations incorporelles	47,9	44,6	3,3	7,4
Autres éléments d'actif	67,7	59,3	8,4	14,2
	68 368,4	64 247,2	4 121,2	6,4
Passif et capitaux propres				
Billets de banque en circulation	58 025,8	61 028,8	(3 003,0)	(4,9)
Dépôts	9 405,9	2 481,0	6 924,9	279,1
Autres éléments de passif	511,3	312,8	198,5	63,5
Capitaux propres	425,4	424,6	0,8	0,2
	68 368,4	64 247,2	4 121,2	6,4

À la clôture du premier trimestre de 2012, l'actif de la Banque s'élevait à 68 368,4 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 6,4 % par rapport à la fin de 2011.

Les prêts et créances ont augmenté de 754,9 millions de dollars depuis le 31 décembre 2011. Au 31 mars 2012, l'encours des prises en pension atteignait 2 283,6 millions de dollars. Ces transactions ont été effectuées dans le but de maintenir le taux du financement à un jour près du taux cible. D'autres prises en pension qui restaient à la fin du dernier exercice sont arrivées à échéance en janvier 2012.

L'accroissement des placements, qui se chiffre à 3 356,4 millions de dollars, s'explique surtout par les achats nets d'obligations du gouvernement du Canada, d'un montant supérieur à celui du remboursement des titres arrivés à échéance. L'augmentation de 4 030,7 millions de dollars constatée au titre des obligations du gouvernement du Canada a été en partie neutralisée par la baisse de 682,5 millions de dollars enregistrée par les bons du Trésor du gouvernement du

Canada. Le reste de l'écart est attribuable à la variation de la juste valeur du placement de la Banque dans les actions de la Banque des Règlements Internationaux (la BRI).

L'augmentation des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles tient aux dépenses en immobilisations de 11,5 millions de dollars contrebalancées par des amortissements de 4,8 millions de dollars. Les dépenses en immobilisations engagées au cours du trimestre comprennent une somme de 5,7 millions de dollars liée au Programme d'amélioration de la continuité des opérations et au projet de modernisation des ascenseurs du complexe du siège. En outre, la Banque a effectué des dépenses de 5,8 millions de dollars nécessaires à l'atteinte des objectifs prioritaires énoncés dans son plan à moyen terme. Le projet le plus important est le Programme sur les applications relatives aux adjudications et aux opérations sur les marchés, qui vise à permettre le traitement en aval de bout en bout et à renforcer la capacité de continuité des activités. Le projet Mise à niveau et évolution de l'infrastructure TI constitue une autre initiative stratégique d'envergure, qui a pour but la mise à niveau des composantes réseau désuètes et l'amélioration des performances.

La valeur des autres éléments d'actif s'est accrue de 8,4 millions de dollars depuis le 31 décembre 2011, surtout grâce à la hausse des avantages nets postérieurs à l'emploi découlant de cotisations au Régime de pension, ainsi qu'à la majoration des impôts fonciers payés d'avance.

L'élément de passif constitué par les billets de banque en circulation accuse un recul de 5 % lié à la contraction saisonnière de la demande suivant les fêtes de fin d'année.

Le principal élément comptabilisé au passif en tant que dépôts est le dépôt de 2 068,2 millions de dollars correspondant aux soldes de fonctionnement détenu pour le compte du gouvernement du Canada et le dépôt de 4 000 millions de dollars détenu pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement. La part des dépôts se rapportant au fonctionnement est tributaire des besoins de trésorerie du gouvernement, et les fluctuations qui surviennent sont imputables aux décisions de celui-ci en matière de gestion des flux de trésorerie. Au 31 mars 2012, les dépôts s'étaient accrus de 6 924,9 millions comparativement à la fin de l'exercice précédent, surtout parce que le dépôt détenu pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle avait gagné en importance.

Les autres éléments de passif ont marqué une hausse de 198,5 millions de dollars par rapport à la fin de l'exercice de 2011, attribuable en grande partie au fait que la somme à verser au Receveur général du Canada a augmenté. Le résultat net tiré des actifs de la Banque, déduction faite des charges opérationnelles et des sommes affectées à ses réserves, est versé chaque année au Receveur général. Au 31 mars 2012, la somme à verser s'élevait à 269,6 millions de dollars, contre 78,4 millions de dollars au 31 décembre 2011. Pendant le trimestre clos le 31 mars 2012, la Banque a remis au Receveur général une somme de 78,4 millions de dollars liée au résultat net de 2011.

Depuis le 31 décembre 2011, les capitaux propres de la Banque ont été touchés par les éléments sans effet de trésorerie des autres éléments du résultat global. Une hausse de 0,8 million de dollars de la variation de la juste valeur liée au placement dans la BRI a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et ajoutée à la réserve disponible à la vente dans les capitaux propres.

Points saillants de l'état du résultat global (non audité)

Résultats pour la période de trois mois close le 31 mars 2012
(En millions de dollars canadiens)

	Période de trois mois close le 31 mars			
	2012	2011	Variation ($)	Variation (%)
Produits				
Produits d'intérêts	398,3	405,5	(7,2)	(1,8)
Charges d'intérêts	(12,0)	(5,6)	(6,4)	(114,3)
Autres produits	2,3	2,9	(0,6)	(20,7)
Total des produits	388,6	402,8	(14,2)	(3,5)
Charges				
Frais de personnel	46,1	41,2	(4,9)	(11,9)
Billets de banque – Recherche, production et traitement	23,8	13,4	(10,4)	(77,6)
Entretien des immeubles	6,4	6,2	(0,2)	(3,2)
Technologie et télécommunications	5,9	4,6	(1,3)	(28,3)
Amortissements	4,8	4,3	(0,5)	(11,6)
Autres charges opérationnelles	17,7	18,7	1,0	5,3
Total des charges	104,7	88,4	(16,3)	(18,4)
Résultat net	283,9	314,4	(30,5)	(9,7)
Autres éléments du résultat global	(13,5)	4,7	(18,2)	(387,2)
Résultat global	270,4	319,1	(48,7)	(15,3)

Produits

Les produits du premier trimestre de 2012 se sont établis à 388,6 millions de dollars, accusant une baisse de 14,2 millions de dollars, soit 3,5 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent.

L'essentiel des revenus de la Banque provient des intérêts générés par les titres du gouvernement du Canada dont elle a fait l'acquisition. La Banque a comptabilisé 397,9 millions de dollars en produits d'intérêts découlant de bons du Trésor et d'obligations. Il s'agit d'un recul de 7,3 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2011. Bien que les revenus aient

progressé en raison du niveau d'investissement plus élevé, cette hausse a été contrebalancée par les rendements plus faibles tirés des bons du Trésor et des obligations. La dernière composante, soit les intérêts issus des opérations de prise en pension, est demeurée constante par rapport à 2011.

Les produits de la Banque sont comptabilisés déduction faite des intérêts versés sur les dépôts du gouvernement du Canada. Les charges d'intérêts sur les dépôts ont augmenté de 6,4 millions de dollars par rapport à la même période en 2011, à cause principalement du niveau plus élevé des dépôts du gouvernement du Canada.

Les produits que tire la Banque d'autres sources ont diminué légèrement comparativement à 2011.

Charges

Les charges opérationnelles du premier trimestre ont été supérieures de 16,3 millions de dollars à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout de l'accroissement des coûts associés à la production des billets de banque et des frais de personnel.

Les coûts associés à la production des billets de banque dépassent de 10,4 millions de dollars les niveaux de 2011. Ce dépassement résulte du coût unitaire plus élevé des nouveaux billets de banque en polymère relativement à celui des billets en papier de coton, ainsi que d'une modeste expansion du volume de billets reçus.

Les frais de personnel pour le trimestre se sont accrus de 4,9 millions de dollars par rapport à 2011, en raison de l'embauche de personnel temporaire supplémentaire dans le cadre des projets d'investissements stratégiques, des hausses annuelles de la rémunération et de l'alourdissement des coûts liés aux régimes d'avantages du personnel futurs.

L'augmentation de 1,3 million de dollars des coûts afférents à la technologie est attribuable aux investissements destinés à la mise à niveau de l'infrastructure TI. Les autres charges opérationnelles, dont l'entretien des immeubles et les amortissements, demeurent essentiellement aux mêmes niveaux qu'en 2011.

Résultat net

Le résultat net pour le trimestre a atteint 283,9 millions de dollars. Un déclin de 30,5 millions de dollars a donc été constaté par rapport à la période correspondante de 2011.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global, qui se chiffrent à -13,5 millions de dollars pour le trimestre, consistent en une diminution de 0,3 million de dollars de la juste valeur des actifs disponibles à la vente et en une perte actuarielle de 13,2 millions de dollars au titre des régimes d'avantages du personnel futurs.

Les actifs disponibles à la vente comprennent les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI détenues par la Banque. Les variations cumulatives de la juste valeur sont comptabilisées dans la réserve d'actifs disponibles à la vente comme élément des capitaux propres. Au 31 mars 2012, cette réserve s'établissait à 295,4 millions de dollars et elle était

principalement constituée d'une somme correspondant à la variation de la juste valeur du placement de la Banque en actions de la BRI.

Conformément aux IFRS, la Banque comptabilise immédiatement la totalité des écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi dans les autres éléments du résultat global à chaque période de présentation de l'information financière. Les pertes actuarielles découlent de la différence entre le rendement réel et le rendement attendu des actifs des régimes, ainsi que du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies. La perte actuarielle de 13,2 millions de dollars enregistrée au premier trimestre est attribuable à la réduction du taux d'actualisation servant à calculer la valeur de l'obligation au titre des prestations définies, réduction contrebalancée par les rendements plus élevés des actifs des régimes.

Les perspectives financières par rapport au Plan à moyen terme

Plan à moyen terme

À la fin du premier trimestre de 2012, la Banque est en bonne voie pour respecter le plan financier du Plan à moyen terme pour l'ensemble de l'exercice, plan financier qui prévoit des charges de 342 millions de dollars.

Charges exclues du Plan à moyen terme

La Banque s'attend à dépenser environ 150 millions de dollars pour la production de billets de banque en 2012. Outre la production des coupures de 100 et de 50 dollars en polymère et la dernière commande de billets en papier de coton de 5 et de 10 dollars, la production des nouveaux billets en polymère de 20 dollars aura lieu plus tard en 2012.

Dépenses en immobilisations

En 2012, des dépenses en immobilisations de 66 millions de dollars sont projetées au chapitre des opérations courantes et des investissements stratégiques. Cette estimation pourrait être revue en cours d'année lorsque seront connues les décisions à prendre à l'égard du Programme de modernisation du siège.

État de la situation financière

En ce qui concerne le plan de gestion de la liquidité prudentielle du gouvernement canadien, les dépôts de ce dernier détenus à la Banque devraient augmenter de 10 milliards de dollars en 2012.

Points saillants et faits nouveaux d'ordre opérationnel

Les principaux changements en matière de fonctionnement, de personnel et de programmes exposés ci-après sont survenus depuis le 31 décembre 2011.

Fonctionnement et programmes

Le 26 mars 2012, la Banque a lancé la deuxième coupure de sa nouvelle série de billets en polymère, à savoir le billet de 50 dollars. La coupure de 20 dollars sera émise en novembre 2012, et les deux autres coupures de la série, soit celles de 5 et de 10 dollars, devraient être mises en circulation d'ici la fin de 2013.

Après la fin du trimestre, le gouverneur de la Banque a assujetti le Service canadien de compensation de produits dérivés (CDCS) à la surveillance réglementaire continue que prévoit la *Loi sur la compensation et le règlement des paiements*. Le CDCS fournit des services de contrepartie centrale pour les contrats de produits dérivés négociés à la Bourse de Montréal et certains titres à revenu fixe émis ou garantis par le gouvernement canadien. L'assujettissement n'aura pas d'incidence directe sur les opérations financières de la Banque.

Conseil d'administration et personnel

Une description complète de la composition du Conseil d'administration et de la Haute Direction de la Banque, ainsi que des fonctions de leurs membres, figure dans le rapport annuel pour 2011. Il n'y a eu aucun changement en ce qui concerne ces principaux dirigeants au cours du trimestre clos le 31 mars 2012.

Analyse des risques

La section traitant des risques, dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, présente le cadre de gestion des risques et le profil de risque de la Banque. Il y est question des principaux secteurs de risque : le risque financier, le risque d'entreprise, le risque lié aux activités, le risque lié au personnel et le risque opérationnel. Les risques financiers sont analysés en détail dans les notes complémentaires aux états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, qui figurent dans le rapport annuel pour 2011 de la Banque.

Les risques dont fait état le rapport de gestion demeurent les principaux risques auxquels la Banque pourrait être exposée. Pendant le premier trimestre, la Banque n'a constaté aucun changement significatif dans l'une ou l'autre de ses catégories de risques ou dans l'appréciation de ces risques comparativement à la fin de l'exercice précédent.

BANK OF CANADA
BANQUE DU CANADA

États financiers intermédiaires résumés de

LA BANQUE DU CANADA

(non audités)

au 31 mars 2012
et pour la période de trois mois close à cette date

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, intitulée *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de l'institution à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

M. Carney, gouverneur

S. Vokey, CA, comptable en chef

24 mai 2012
Ottawa (Canada)

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars canadiens)

	Au 31 mars 2012	Au 31 décembre 2011
ACTIF		
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	**6,6**	11,7
Prêts et créances		
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**2 283,6**	1 447,7
Avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	**-**	81,5
Autres créances	**2,1**	1,6
	2 285,7	1 530,8
Placements		
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**17 863,1**	18 545,6
Obligations du gouvernement du Canada	**47 584,0**	43 553,3
Autres placements	**333,5**	325,3
	65 780,6	62 424,2
Immobilisations corporelles (note 5)	**179,9**	176,6
Immobilisations incorporelles (note 6)	**47,9**	44,6
Autres éléments d'actif (note 7)	**67,7**	59,3
Total de l'actif	**68 368,4**	64 247,2
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Billets de banque en circulation	**58 025,8**	61 028,8
Dépôts (note 8)		
Gouvernement du Canada	**6 068,2**	1 512,5
Membres de l'Association canadienne des paiements	**2 182,6**	106,7
Autres dépôts	**1 155,1**	861,8
	9 405,9	2 481,0
Autres éléments de passif (note 9)	**511,3**	312,8
	67 943,0	63 822,6
Capitaux propres (note 11)	**425,4**	424,6
Total du passif et des capitaux propres	**68 368,4**	64 247,2

M. Carney, gouverneur

S. Vokey, CA, comptable en chef

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 31 mars	
	2012	**2011**
PRODUITS		
Produits d'intérêts nets		
Produits d'intérêts		
Intérêts acquis sur les placements	**397,9**	405,2
Intérêts acquis sur les titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**0,3**	0,4
Autres produits (charges) d'intérêts	**0,1**	(0,1)
	398,3	405,5
Charges d'intérêts		
Charges d'intérêts sur les dépôts	**(12,0)**	(5,6)
	386,3	399,9
Autres produits	**2,3**	2,9
Total des produits	**388,6**	402,8
CHARGES		
Frais de personnel	**46,1**	41,2
Billets de banque – Recherche, production et traitement	**23,8**	13,4
Entretien des immeubles	**6,4**	6,2
Technologie et télécommunications	**5,9**	4,6
Amortissements	**4,8**	4,3
Autres charges opérationnelles	**17,7**	18,7
Total des charges	**104,7**	88,4
RÉSULTAT NET	**283,9**	314,4
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	**(0,3)**	4,7
Pertes actuarielles	**(13,2)**	-
Autres éléments du résultat global	**(13,5)**	4,7
RÉSULTAT GLOBAL	**270,4**	319,1

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

ÉTAT INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 31 mars						
	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale	Réserve disponible à la vente	Réserve pour gains actuariels	Résultats non distribués	Total
Solde au 1er janvier 2012	5,0	25,0	100,0	294,6	-	-	424,6
Résultat global pour la période							
Résultat net	-	-	-	-	-	283,9	283,9
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	0,8	-	(1,1)	(0,3)
Pertes actuarielles	-	-	-	-	-	(13,2)	(13,2)
	-	-	-	0,8	-	269,6	270,4
Transfert au Receveur général du Canada	-	-	-	-	-	(269,6)	(269,6)
Solde au 31 mars 2012	5,0	25,0	100,0	295,4	-	-	425,4
Solde au 1er janvier 2011	5,0	25,0	100,0	271,0	14,1	1,7	416,8
Résultat global pour la période							
Résultat net	-	-	-	-	-	314,4	314,4
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	4,7	-	-	4,7
	-	-	-	4,7	-	314,4	319,1
Transfert au Receveur général du Canada	-	-	-	-	-	(316,1)	(316,1)
Solde au 31 mars 2011	5,0	25,0	100,0	275,7	14,1	-	419,8

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

TABLEAU INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON AUDITÉ)

(En millions de dollars canadiens)

	Pour la période de trois mois close le 31 mars	
	2012	2011
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Intérêts reçus	**162,7**	128,5
Autres produits reçus	**1,8**	2,5
Intérêts versés	**(12,0)**	(5,6)
Sorties de trésorerie destinées aux membres du personnel ou pour leur compte et aux fournisseurs	**(114,3)**	(104,4)
Diminution nette des avances aux membres de l'Association canadienne des paiements	**81,5**	12,8
Augmentation (diminution) nette des dépôts	**6 925,0**	(831,8)
Produit de l'arrivée à échéance de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**3 677,1**	2 061,4
Acquisition de titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**(4 513,3)**	-
Remboursement de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	**-**	(764,8)
Produit de titres vendus dans le cadre de conventions de rachat	**-**	764,8
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités opérationnelles	**6 208,5**	1 263,4
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Diminution nette des bons du Trésor du gouvernement du Canada	**671,0**	5 048,9
Achat d'obligations du gouvernement du Canada	**(4 254,3)**	(3 235,7)
Produit de l'arrivée à échéance d'obligations du gouvernement du Canada	**462,6**	203,9
Entrées d'immobilisations corporelles	**(6,9)**	(2,4)
Entrées d'immobilisations incorporelles	**(4,6)**	(4,0)
(Sorties) entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	**(3 132,2)**	2 010,7
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution nette des billets de banque en circulation	**(3 003,0)**	(3 125,0)
Remise de l'excédent constaté au Receveur général du Canada	**(78,4)**	(151,1)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	**(3 081,4)**	(3 276,1)
EFFET DES VARIATIONS DES COURS DE CHANGE SUR LES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	**-**	(0,1)
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES	**(5,1)**	(2,1)
TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	**11,7**	4,7
TRÉSORERIE ET DÉPÔTS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES À LA FIN DE LA PÉRIODE	**6,6**	2,6

(Voir les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS NON AUDITÉS DE LA BANQUE DU CANADA

pour la période close le 31 mars 2012

(Sauf indication contraire, les montants inscrits dans les notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés de la Banque du Canada sont exprimés en millions de dollars canadiens.)

1. Fonctions de la Banque du Canada

La Banque du Canada (la Banque) est la banque centrale du Canada. La Banque est une société régie par la *Loi sur la Banque du Canada*, elle appartient en propriété exclusive au gouvernement du Canada et est exonérée d'impôts sur le résultat. La Banque est une entreprise publique, selon la définition du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*, et, à ce titre, elle doit respecter les normes établies par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) s'appliquant aux entreprises ayant une obligation d'information du public.

Les responsabilités de la Banque sont axées sur la réalisation des objectifs suivants : un taux d'inflation bas et stable, la stabilité du système financier, une monnaie sûre et la gestion efficiente des fonds de l'État et de la dette publique. La Banque s'acquitte de ces responsabilités dans le cadre des grandes fonctions décrites ci-après.

Politique monétaire

La politique monétaire a pour objet de contribuer à la bonne tenue de l'économie et à l'amélioration du niveau de vie des Canadiens en maintenant l'inflation à un taux bas, stable et prévisible.

Système financier

Cette fonction vise la promotion de la fiabilité, de la solidité et de l'efficience du système financier au Canada et dans le monde.

Monnaie

La Banque conçoit, produit et distribue les billets de banque canadiens, veille à en décourager la contrefaçon en menant des recherches sur les éléments de sécurité, en informant le public et en travaillant en partenariat avec les organismes d'application de la loi, et détruit et remplace les billets usés.

Gestion financière

La Banque assure des services de gestion financière de haute qualité efficaces et efficients à titre d'agent financier du gouvernement du Canada, ainsi que pour son propre compte et pour celui d'autres clients.

2. Référentiel comptable

Les présents états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle a été publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB), ainsi qu'à l'aide des méthodes comptables conformes aux Normes internationales d'information financière (IFRS) que la Banque a adoptées pour ses états financiers établis au 31 décembre 2011 et pour l'exercice clos à cette date. Les présents états financiers intermédiaires résumés ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels complets. Les états financiers intermédiaires résumés et les notes complémentaires doivent être lus en se rapportant aux états financiers audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2011. Au besoin, les états financiers intermédiaires résumés comprennent des montants qui ont été établis d'après les estimations éclairées et les meilleurs jugements de la direction. Les résultats des activités pour la période intermédiaire présentée ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats qui sont attendus pour l'exercice.

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires résumés le 24 mai 2012.

Base d'évaluation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les actifs financiers disponibles à la vente, qui sont évalués à la juste valeur, et les actifs et obligations au titre des prestations définies, qui sont comptabilisés comme le solde net des actifs des régimes, majoré du coût des services passés non comptabilisé, et de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies.

Estimations et jugements comptables importants dans l'application des méthodes comptables

Pour établir les états financiers intermédiaires résumés, la direction doit formuler des jugements et faire des estimations et des hypothèses, en se fondant sur les informations disponibles à la date des états financiers, qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et le montant déclaré des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont passées en revue de façon continue. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle elles ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures affectées. Ces estimations concernent principalement les régimes d'avantages du personnel et la juste valeur de certains instruments financiers et actifs reçus en garantie.

Caractère saisonnier

La valeur totale des billets de banque en circulation fluctue au cours de l'exercice en fonction de la demande saisonnière de billets. Les billets de banque en circulation sont à leur niveau le plus bas à la fin du premier trimestre, et atteignent un sommet au deuxième et au quatrième trimestre, aux alentours des périodes de vacances. Pendant les périodes de forte demande saisonnière, la Banque peut procéder à des opérations de pension à plus d'un jour afin de compenser l'augmentation du passif associé aux billets de banque en circulation.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Banque est le dollar canadien.

Activités d'agent financier et activités de garde

La responsabilité de la gestion opérationnelle des actifs et passifs financiers du gouvernement du Canada est assumée conjointement par la Banque (à titre d'agent financier du gouvernement) et par le ministère des Finances. En sa qualité d'agent financier, la Banque fournit un soutien transactionnel et administratif au gouvernement du Canada dans certains domaines. Les actifs, les passifs, les dépenses et les revenus visés par ce soutien sont ceux du gouvernement du Canada et ne figurent pas dans les états financiers intermédiaires résumés de la Banque.

La Banque offre un service de garde de titres et d'or à d'autres banques centrales et à des organisations internationales. Les actifs correspondants et les produits en découlant sont exclus des présents états financiers intermédiaires résumés, puisqu'ils ne constituent pas des actifs ou des produits de la Banque.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables sur lesquelles s'appuie l'établissement des états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui sont exposées dans les états financiers de la Banque pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Changements de méthodes comptables

IFRS 7

La Banque a adopté les modifications apportées à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* en date du 1er janvier 2012. IFRS 7 a été modifiée en octobre 2010 pour que soient fournies des informations complémentaires sur le transfert des actifs financiers, y compris les effets possibles de tout risque résiduel que l'entité cédante pourrait conserver. Ces modifications imposent de fournir

des informations sur les titres vendus dans le cadre de conventions de rachat et les opérations de prêt de titres de la Banque. Elles n'ont entraîné aucune incidence significative sur les états financiers intermédiaires résumés.

4. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Banque comprennent la trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les titres achetés dans le cadre de conventions de revente, les avances aux membres de l'Association canadienne des paiements (ACP), les autres créances, les placements (bons du Trésor du gouvernement du Canada, obligations du gouvernement du Canada et actions de la Banque des Règlements Internationaux (BRI)), les billets de banque en circulation, les dépôts et les autres éléments de passif (exclusion faite des obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages à long terme).

La trésorerie et les dépôts en monnaies étrangères, les bons du Trésor du gouvernement du Canada et les actions de la BRI sont évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exclusion des billets de banque en circulation, qui sont évalués à leur valeur nominale.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers.

	31 mars 2012		31 décembre 2011	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Trésorerie et dépôts en monnaies étrangères	**6,6**	**6,6**	11,7	11,7
Titres achetés dans le cadre de conventions de revente	**2 283,6**	**2 283,6**	1 447,7	1 447,7
Avances aux membres de l'ACP	**-**	**-**	81,5	81,5
Autres créances	**2,1**	**2,1**	1,6	1,6
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	**17 863,1**	**17 863,1**	18 545,6	18 545,6
Obligations du gouvernement du Canada	**47 584,0**	**51 644,9**	43 553,3	48 511,0
Autres placements	**333,5**	**333,5**	325,3	325,3
Total des actifs financiers	**68 072,9**	**72 133,8**	63 966,7	68 924,4
Passifs financiers				
Billets de banque en circulation	**58 025,8**	**58 025,8**	61 028,8	61 028,8
Dépôts	**9 405,9**	**9 405,9**	2 481,0	2 481,0
Autres passifs financiers	**322,6**	**322,6**	132,1	132,1
Total des passifs financiers	**67 754,3**	**67 754,3**	63 641,9	63 641,9

5. Immobilisations corporelles

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2012				
Coût				
Soldes au 1er janvier 2012	218,2	30,8	99,5	348,5
Entrées	5,3	1,3	0,3	6,9
Sorties	-	(2,0)	(2,7)	(4,7)
Soldes au 31 mars 2012	223,4	30,1	97,1	350,6
Amortissement				
Soldes au 1er janvier 2012	(85,1)	(12,2)	(74,7)	(171,9)
Charge d'amortissement	(1,9)	(0,7)	(0,9)	(3,5)
Sorties	-	2,0	2,7	4,7
Soldes au 31 mars 2012	(86,9)	(10,9)	(72,9)	(170,7)
Valeurs comptables				
Au 1er janvier 2012	133,1	18,6	24,8	176,6
Au 31 mars 2012	136,5	19,2	24,2	179,9
Projets en cours en 2012				
Compris dans les valeurs comptables au 31 mars 2012	29,9	12,5	4,5	46,9
Entrées en 2012	5,3	1,3	0,2	6,8
Engagements au 31 mars 2012	15,2	3,4	4,8	23,4

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 31,7 millions de dollars dans le Programme d'amélioration de la continuité des opérations (31 décembre 2011 – 26,2 millions de dollars), de 5,1 millions de dollars dans le Programme de modernisation du siège (31 décembre 2011 – 4,9 millions de dollars) et de 1,2 million de dollars dans le Projet d'adaptation du système BPS (31 décembre 2011 – 1,0 million de dollars). Le Programme de transformation des systèmes de la Monnaie (31 décembre 2011 – 1,2 million de dollars) a été mis en œuvre en 2012 et retiré des projets en cours.

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Autre équipement	Total
2011				
Coût				
Soldes au 1er janvier 2011	197,3	25,8	122,2	345,3
Entrées	21,1	10,2	4,9	36,2
Sorties	(0,2)	(5,2)	(27,6)	(33,0)
Soldes au 31 décembre 2011	218,2	30,8	99,5	348,5
Amortissement				
Soldes au 1er janvier 2011	(80,1)	(13,9)	(98,3)	(192,3)
Charge d'amortissement	(5,0)	(3,5)	(4,0)	(12,5)
Sorties	-	5,2	27,6	32,8
Soldes au 31 décembre 2011	(85,1)	(12,2)	(74,7)	(171,9)
Valeurs comptables				
Au 1er janvier 2011	117,2	11,9	23,9	153,0
Au 31 décembre 2011	133,1	18,6	24,8	176,6
Projets en cours en 2011				
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2011	25,1	12,3	4,6	42,0
Entrées en 2011	20,5	10,2	4,4	35,1
Engagements au 31 décembre 2011	0,6	0,3	-	0,9

6. Immobilisations incorporelles

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2012			
Coût			
Soldes au 1er janvier 2012	42,8	40,2	83,0
Entrées	-	4,6	4,6
Soldes au 31 mars 2012	42,8	44,8	87,6
Amortissement			
Soldes au 1er janvier 2012	(25,8)	(12,6)	(38,4)
Charge d'amortissement	(1,0)	(0,3)	(1,3)
Soldes au 31 mars 2012	(26,8)	(12,9)	(39,7)
Valeurs comptables			
Au 1er janvier 2012	17,0	27,6	44,6
Au 31 mars 2012	16,0	31,9	47,9
Projets en cours en 2012			
Compris dans les valeurs comptables au 31 mars 2012	-	21,6	21,6
Entrées en 2012	-	3,8	3,8
Engagements au 31 mars 2012	-	0,6	0,6

Les projets en cours consistent principalement en des investissements de 13,7 millions de dollars dans le Programme sur les applications relatives aux adjudications et aux opérations sur les marchés (31 décembre 2011 – 11,2 millions de dollars), de 1,4 million de dollars dans le Projet d'adaptation du système BPS (31 décembre 2011 – 1,5 million de dollars) et de 4,8 millions de dollars dans le volet « Gestion des données » de l'Environnement informatique destiné à l'analyse économique (31 décembre 2011 – 4,0 millions de dollars). Le Programme de transformation des systèmes de la Monnaie (31 décembre 2011 – 7,8 millions de dollars) a été mis en œuvre en 2012 et retiré des projets en cours.

	Logiciels développés en interne	Autres logiciels	Total
2011			
Coût			
Soldes au 1er janvier 2011	42,8	16,8	59,6
Entrées	-	23,5	23,5
Transferts vers d'autres catégories d'actifs	-	(0,1)	(0,1)
Soldes au 31 décembre 2011	42,8	40,2	83,0
Amortissement			
Soldes au 1er janvier 2011	(21,9)	(11,8)	(33,7)
Charge d'amortissement	(3,9)	(0,8)	(4,7)
Soldes au 31 décembre 2011	(25,8)	(12,6)	(38,4)
Valeurs comptables			
Au 1er janvier 2011	20,9	5,0	25,9
Au 31 décembre 2011	17,0	27,6	44,6
Projets en cours en 2011			
Compris dans les valeurs comptables au 31 décembre 2011	-	25,6	25,6
Entrées en 2011	-	23,5	23,5
Engagements au 31 décembre 2011	0,9	-	0,9

7. Autres éléments d'actif

	31 mars 2012	31 décembre 2011
Actif au titre des prestations définies	**33,5**	31,4
Tous les autres éléments d'actif	**34,2**	27,9
Total des autres éléments d'actif	**67,7**	59,3

8. Dépôts

Les éléments de passif inclus dans les dépôts sont constitués de 9 405,9 millions de dollars de dépôts à vue en dollars canadiens (2 481 millions de dollars au 31 décembre 2011). Les dépôts du gouvernement du Canada comprennent 2 068,2 millions de dollars pour les soldes de fonctionnement et 4 000 millions de dollars pour le plan de gestion de la liquidité prudentielle. La Banque verse sur les dépôts du gouvernement canadien, des banques et des autres institutions financières des intérêts calculés en fonction des taux du marché, et la charge d'intérêt sur les dépôts figure dans l'état du résultat global.

9. Autres éléments de passif

	31 mars 2012	31 décembre 2011
Obligations au titre des prestations définies postérieures à l'emploi	**188,7**	180,7
Versement au Receveur général du Canada comptabilisé d'avance	**269,6**	78,4
Tous les autres éléments de passif	**53,0**	53,7
Total des autres éléments de passif	**511,3**	312,8

Le versement au Receveur général du Canada comptabilisé d'avance de 269,6 millions de dollars (31 décembre 2011 – 78,4 millions de dollars) est pris en compte dans le transfert de 269,6 millions de dollars au Receveur général pour la période présentée dans l'état des variations des capitaux propres (31 décembre 2011 – 1 067 millions de dollars). Pour la période de trois mois close le 31 mars 2012, une somme de 78,4 millions de dollars liée au résultat net de 2011 et une somme nulle liée au résultat net de 2012 ont été versées au Receveur général (contre une somme de 126,1 millions de dollars liée au résultat net de 2010 qui a été versée en 2011).

10. Régimes d'avantages du personnel

Le tableau ci-dessous présente les charges relatives aux régimes d'avantages du personnel pour la période de trois mois close le 31 mars.

	31 mars 2012	31 mars 2011
Régimes de pension	**2,9**	1,7
Autres régimes d'avantages du personnel	**3,7**	3,6
Total des régimes	**6,6**	5,3

Le tableau ci-dessous présente les cotisations aux régimes d'avantages du personnel pour la période de trois mois close le 31 mars.

	Régimes de pension (capitalisés)		Autres régimes (non capitalisés)	
	31 mars 2012	31 mars 2011	31 mars 2012	31 mars 2011
Cotisations de l'employeur	**11,1**	14,6	-	-
Cotisations des membres du personnel	**2,8**	2,6	-	-
Total des cotisations	**13,9**	17,2	-	-

La Banque réévalue les actifs et les passifs au titre de ses régimes d'avantages du personnel futurs pour les périodes intermédiaires. Au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2012, la Banque a constaté une perte actuarielle de 13,2 millions de dollars (31 mars 2011 – néant).

11. Capitaux propres

Les objectifs de la Banque concernant la gestion de son capital, dont les éléments figurent dans le tableau ci-dessous, sont conformes à la *Loi sur la Banque du Canada*. À la date de clôture, la Banque ne contrevenait à aucune exigence extérieure relative à son capital. Les objectifs de la Banque en ce qui a trait à la gestion de son capital n'ont pas changé par rapport à l'exercice précédent.

	31 mars 2012	31 décembre 2011
Capital social	**5,0**	5,0
Réserve légale	**25,0**	25,0
Réserve spéciale	**100,0**	100,0
Réserve disponible à la vente	**295,4**	294,6
Réserve pour gains actuariels	-	-
Résultats non distribués	-	-
	425,4	424,6

Capital social

La Banque a un capital autorisé de 5,0 millions de dollars divisé en 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 dollars chacune. Les actions ont été payées intégralement et ont été émises au nom du ministre des Finances, qui les détient pour le compte du gouvernement du Canada.

Réserve légale

Des prélèvements sur le résultat net de la Banque ont été versés à la réserve légale jusqu'à ce que son solde atteigne, en 1955, le montant maximal prévu, soit 25,0 millions de dollars.

Réserve spéciale

La réserve spéciale a été créée en 2007 par suite d'une modification de la *Loi sur la Banque du Canada* visant à permettre à la Banque de compenser les éventuelles pertes de réévaluation non réalisées découlant de variations de la juste valeur de ses actifs disponibles à la vente. Le montant détenu dans la réserve spéciale fait régulièrement l'objet d'un examen, à l'aide d'une analyse de la valeur à risque et de simulations fondées sur des scénarios, et peut être modifié par résolution du Conseil d'administration. L'analyse de la valeur à risque est effectuée au moyen de données historiques afin d'estimer l'étendue maximale possible des pertes de réévaluation non réalisées liées au portefeuille de bons du Trésor de la Banque. Les simulations fondées sur des scénarios permettent d'évaluer l'incidence d'une hausse rapide des taux d'intérêt sur la valeur du portefeuille de bons du Trésor de la Banque. La réserve spéciale est assujettie à un plafond de 400 millions de dollars; une somme initiale de 100 millions de dollars y a été versée en septembre 2007.

Réserve disponible à la vente

La réserve disponible à la vente rend compte des variations cumulatives de la juste valeur du portefeuille d'actifs disponibles à la vente de la Banque, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

	31 mars 2012	31 décembre 2011
Bons du Trésor du gouvernement du Canada	-	7,4
Actions de la BRI	**295,4**	287,2
Réserve disponible à la vente	**295,4**	294,6

Réserve pour gains actuariels

La réserve pour gains actuariels a été établie le 1er janvier 2010 à une somme initiale de 119,7 millions de dollars pour couvrir les pertes actuarielles nettes et accumuler les gains actuariels nets liés aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies de la Banque.

	31 mars 2012	31 décembre 2011
Réserve pour gains actuariels établie le 1er janvier 2010	**119,7**	119,7
Pertes actuarielles nettes cumulatives imputées à la réserve	**(119,7)**	(119,7)
Réserve pour gains actuariels	**-**	-

Résultats non distribués

Le résultat net de la Banque, déduction faite des sommes affectées aux réserves, est considéré comme un excédent constaté et est versé au Receveur général du Canada, conformément à l'exigence de l'article 27 de la *Loi sur la Banque du Canada*.

Depuis le 1er janvier 2010 et conformément à un accord conclu avec le ministre des Finances, la Banque prélève sur les sommes versées au Receveur général et porte au crédit des résultats non distribués un montant égal aux pertes non réalisées sur les actifs financiers disponibles à la vente, aux pertes actuarielles non réalisées sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et aux autres pertes non réalisées ou hors trésorerie qui risqueraient de la placer en situation de capitalisation négative par suite de modifications aux normes comptables ou aux dispositions légales ou réglementaires.

12. Parties liées

La Banque est liée, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Pour réaliser ses objectifs en matière de politique monétaire, la Banque maintient une position d'indépendance structurelle et fonctionnelle par rapport au gouvernement du Canada, grâce à sa capacité de financer ses propres activités sans aide de l'extérieur et à ses structures de gestion et de gouvernance.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des transactions avec des parties liées, et les transactions et soldes significatifs figurent dans les présents états financiers. Ainsi que le permet l'exemption partielle accordée aux entités appartenant en propriété exclusive à une autorité publique, prévue dans la Norme comptable internationale 24 *Information relative aux parties liées* (IAS 24), la Banque n'a pas publié toutes les transactions qu'elle a conclues avec des entités liées à une autorité publique.

La Banque fournit au gouvernement du Canada des services de gestion financière et d'agent financier et des services bancaires, qui sont prescrits par la *Loi sur la Banque du Canada* et dont le coût n'est pas recouvré.